

PROJET EDUCATIF DE SAINT ADJUTOR

Sous tutelle diocésaine, l'Etablissement SAINT ADJUTOR est un groupe scolaire catholique d'éducation et d'enseignement primaire, secondaire et de formation à un BTS informatique.

Sa mission est définie par la déclaration de l'Assemblée Générale des Evêques à Lourdes (novembre 1969) ; son originalité est « de lier dans le même temps et dans le même acte, l'acquisition du savoir, la formation de la liberté et l'Education de la foi ».

Ce projet Educatif commun ainsi que le protocole de coordination entre les chefs d'établissement assurent la cohérence et l'unité de l'ensemble scolaire.

Trois objectifs doivent être recherchés simultanément, sans qu'une priorité soit accordée à l'un au détriment de l'autre.

- 1. Faire émerger des consciences personnelles, vivre sa foi en référence à l'Evangile**
- 2. Eduquer afin d'accéder à la liberté**
- 3. Donner l'envie d'apprendre**

Demander à faire partie de l'Etablissement, à un titre quelconque, implique que l'on a fait sienne la poursuite de ces objectifs, chacun à sa mesure et selon son rôle.

1 - FAIRE EMERGER DES CONSCIENCES PERSONNELLES, VIVRE SA FOI EN REFERENCE A L'EVANGILE

« Pour que nos établissements justifient leur qualificatif de Catholique, il n'est pas nécessaire que la Foi soit le fait de tous ; mais il est indispensable qu'au cœur de la Communauté éducative qu'appelle la libre participation de tous, soit connue et reconnue la présence responsable d'une Communauté chrétienne ».

Monseigneur M. Coloni E.C.D. n°227

« L'enseignement catholique se veut ouvert à tous ceux qui acceptent son Projet éducatif. On respectera donc la liberté religieuse et la conscience des élèves et des familles. L'enseignement catholique ne peut pas renoncer à la liberté de proposer le message sans s'imposer. Ce faisant, l'enseignement catholique a la volonté de mettre son Projet Educatif, fondé sur un sens chrétien de l'homme au service de la société, il contribue ainsi à l'ouvrir à la dimension spirituelle de la personne et de l'histoire ».

Statut de l'Enseignement Catholique

- Donc nous souhaitons que tous les membres de la Communauté éducative soient invités à s'engager dans ce projet chrétien pour une responsabilité partagée.
- Une de nos missions est de former des Chrétiens dans le respect de chacun avec un souci d'ouverture au monde, permettre la rencontre, la découverte. Pour cela nous favoriserons notamment le dialogue entre les religions (culture des religions).
- Trois dimensions sont proposées en permettant aux jeunes d'être acteurs de leur Foi : annoncer explicitement la Parole de Dieu et proposer une catéchèse ordonnée, célébrer, et servir l'engagement humanitaire et la solidarité.
- Les sacrements sont proposés à ceux qui le souhaitent.
- Les chefs d'établissement qui ont reçu mission, seront soutenus par l'Adjointe en Pastorale scolaire pour faire vivre ce projet éducatif chrétien, accompagné du Prêtre référent en lien avec les prêtres de la Paroisse Saint Louis Pays de Vernon et en cohérence avec le projet pastoral diocésain.

- « La responsabilité Pastorale » comporte trois piliers indispensables pour la réussite de l'ensemble : l'accueil et l'écoute, l'accompagnement humain et spirituel, l'animation et la formation.

2 – EDUQUER AFIN D'ACCEDER A LA LIBERTE

- Les hommes naissent libres mais la liberté nécessite un apprentissage.
- La liberté est un idéal qui exprime ce qu'on souhaite devenir, vers lequel on tend, en prenant conscience de soi-même et en apprenant à choisir dans un climat de confiance.
- Etre libre suppose d'apprendre à former sa réflexion, sa motivation, son jugement dans un cadre éducatif pour aboutir à une discipline acceptée et intériorisée.
- Les adultes auront le souci de se former à leurs tâches. Dans leurs fonctions ils doivent créer et maintenir les conditions qui permettent à ceux qui leur sont confiés de devenir véritablement libres.
- En outre, la liberté individuelle est toujours limitée par celle des autres : le respect des droits réciproques impose l'aménagement de la vie sociale donc des règlements et des lois.
- Nous voulons que les élèves et les adultes se voient offrir avec des modalités différentes, suivant l'âge, de réelles possibilités de choix dans tous les domaines : religieux, intellectuel, scolaire, sportif et de loisirs.
- Tout choix comporte des risques. Nous pensons qu'il faut les accepter tout en faisant preuve de la prudence nécessaire afin de ne pas proposer aux élèves ce qu'ils ne peuvent pas encore assumer.
- L'acquisition de règles et l'obéissance sont nécessaires, tout au long de la scolarité. Elles ne sauraient suffire pour faire accéder à la liberté. Aussi la discipline ne sera-t-elle pas voulue pour elle-même mais pour créer les conditions nécessaires à tous, élèves et communauté éducative, pour vivre à l'aise sans gêner les autres et travailler de façon efficace et intelligente.
- Les règles de vie en groupe obligatoires et indispensables au bon fonctionnement de l'établissement (exactitude, ordre, politesse, respect du bien commun et de la communauté éducative...) devront être petit à petit assimilées par ceux qui les vivent. Nous rejetons l'éducation dressage qui mènerait à l'étouffement de la personnalité ou à la révolte.
- En conséquence, dans notre désir de permettre aux élèves d'atteindre la liberté de choix, nous favorisons l'esprit de solidarité universelle afin de lutter contre l'individualisme trop souvent symbole de notre société actuelle et l'esprit de compétition.
- L'éducation à la liberté est tout à fait en cohérence avec l'objectif exposé en premier lieu, car on ne va à Dieu que par une démarche libre au sein d'une communauté vivante.

3 – DONNER L'ENVIE D'APPRENDRE

- Cet objectif cohérent avec les deux autres est plus spécialement éducatif et a pour but de lutter contre l'échec scolaire.
- Pour cela, il faut d'abord acquérir un certain nombre de connaissances de bases et de mécanismes dont l'exercice fréquent facilite énormément le travail ultérieur. On ne bâtit pas sur du sable. La mémoire joue là un rôle primordial qu'il serait vain de déprécier. C'est un outil indispensable qu'il faut rendre chaque jour plus maniable et

plus précis. Elle est le serviteur nécessaire de l'intelligence. Une certaine ascèse, avec de la rigueur, fait partie de tout travail et donc du travail scolaire.

- Il importe donc, et il n'est jamais trop tôt pour le faire, d'acquérir des méthodes, des moyens d'investigation, d'analyse et de synthèse, qui seront utiles toute la vie.
- Grâce aux actuels moyens d'informations (multimédias), il est bien plus facile que par le passé d'obtenir des connaissances tout au long de sa vie scolaire. D'autre part, les connaissances s'estompent vite et pour certaines deviennent obsolètes.
- L'utilisation de ces nouveaux outils d'apprentissage (NTIC : nouvelles technologies de l'information et de la communication) nécessite un accompagnement et un encadrement pédagogiques spécifiques afin d'éviter toute dérive. Au-delà de l'école, il est également souhaitable que la famille s'associe à cette démarche éducative.
- A l'aide de ces outils il faut former au travail personnel, à la recherche et à l'autonomie. L'envie d'apprendre implique une motivation et des efforts réguliers, l'élève ne doit pas être un consommateur passif.
- Par ailleurs l'éducation au développement durable (EDD) devient mission scolaire, à ce titre, le groupe St Adjutor a rejoint le dispositif national des Etablissements de Développement Durable de Haute-Normandie à la rentrée 2009, dont les objectifs s'insèrent dans le nouveau cadre mondial voulu par l'Organisation des Nations Unies (voir Charte de l'Environnement sur le site)
- Donc, renonçant à une érudition à prétention encyclopédique, nous voudrions dire à nos élèves, non pas « quoi apprendre » mais plutôt « comment apprendre », maintenant et plus tard. Notre ambition est de leur « apprendre à apprendre », leur donner les savoir-faire, sans oublier l'éducation au savoir être.
- Cela entre dans la ligne de préparation aux examens officiels puisqu'en dépit des programmes chargés, les examinateurs sont de plus en plus invités par les circulaires officielles à juger les candidats, (plus que sur l'accumulation éphémère de connaissances pas toujours bien assimilées), sur la maturité intellectuelle, leur jugement et leur pensée personnelle.
- L'école aura donc le souci d'ouvrir les élèves au monde, et plus spécialement aux défavorisés en leur donnant si possible des moyens d'agir et de prendre des initiatives dans ce domaine. N'oublions pas que l'école est ouverte à tous, que chaque enfant a sa place. L'équipe enseignante est attentive à toute forme de handicap.
- En conséquence, nous nous engageons à développer et le cas échéant à mettre en place une organisation pédagogique où les élèves pourront, avec l'aide individualisée des professeurs, mettre au point leurs méthodes d'acquisition des connaissances, pour que de découverte en découverte, contrôlés et guidés par la communauté éducative, ils acquièrent, toujours de plus en plus, l'envie d'apprendre. Dans le cadre de la mise en œuvre du socle commun des compétences, l'accompagnement éducatif sera un des moyens utilisés.

Nous postulons donc pour :

- **Donner la priorité à la relation éducative,**
- **Favoriser l'accueil et la réussite de tous,**
- **Donner du sens aux apprentissages,**

Que nos attitudes éducatives permettent à l'ensemble scolaire d'être un lieu d'attention, de confiance, et où l'innovation est possible dans un climat serein et de convivialité.